



Pierre Karl Péladeau
Député de Saint-Jérôme
Chef de l'opposition officielle

Québec, le 10 novembre 2015

CR. 2015.110115 8-29

Monsieur Jacques Chagnon
Député de Westmount-Saint-Louis
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

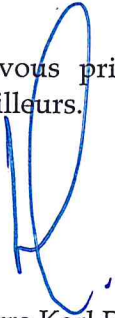
Monsieur le Président,

À titre de chef de l'opposition officielle et au nom de mes collègues du caucus des députés du Parti québécois, je vous transmets la liste des députés du parti de l'opposition officielle désignés pour agir à titre de membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale, conformément aux articles 88 à 90 de la *Loi sur l'Assemblée nationale*. Il s'agit de :

Les membres suppléants sont les suivants :

- M. André Villeneuve, député de Berthier.
- M. Dave Turcotte, député de Saint-Jean.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Pierre Karl Péladeau